



**MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
COHÉSION DES TERRITOIRES  
MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des ressources humaines**

Paris, le 18 décembre 2020

*Direction des ressources humaines*

*Service de gestion*

*Sous-direction des personnels techniques, de  
recherche et contractuels*

**Le Directeur des ressources humaines**

à

Liste des destinataires *in fine*

**Nos réf :** D20001544

**Affaire suivie par :** Geneviève Regner  
genevieve.regner@developpement-durable.gouv.fr  
**Tél :** 01 40 81 61 47

**Objet :** Fixation des taux de promotion relatifs à certains corps de catégorie A, B et C au titre des années 2021 et 2022.

En application des LDG relatives aux parcours professionnels et aux promotions, je vous invite à prendre connaissance des taux de promotions relatifs à certains corps de catégorie A, B et C pour les années 2021 et 2022, validés par le Guichet unique en date du 11 décembre 2020.

Pour mémoire, les taux en vigueur jusqu'en 2021 sont rappelés dans le tableau. Ils feront l'objet d'une nouvelle saisine du GU pour l'année 2022.

Les services de la DRH restent à votre disposition pour tout complément que vous jugeriez utile.

Jacques  
CLEMENT  
jacques.clement  
ement

Signature  
numérique de  
Jacques CLEMENT  
jacques.clement  
Date : 2020.12.18  
20:22:25 +01'00'

## ANNEXE

<b>Corps</b>	<b>Grade de promotion</b>	<b>Taux 2021-2022</b>
DR DD	Directeur de recherche 1 <sup>ère</sup> catégorie	21%
DR DD	Directeur de recherche classe exceptionnelle	8%
CR DD	Chargé de recherche hors classe	9%
ITPE	Ingénieur divisionnaire TPE	11%
CED	Chargé d'études documentaire principal	7%
OPa	Lieutenant 1 <sup>ère</sup> classe	12%
SGM	Syndic gens de mer principal 1 <sup>ère</sup> classe	8%
SGM	Syndic gens de mer principal 2 <sup>ème</sup> classe	20%
AAAE	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	10%
AAAE	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	16%
ATAE	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	6%
ATAE	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	20%
Dessinateur	Dessinateur en chef	7,5%
ETST	Expert technique principal	12%
ATE	Adjoint technique principal environnement	8,5%

*(Arrêté du 10 octobre 2018)*

<b>Corps</b>	<b>Grade de promotion</b>	<b>Taux 2021</b>
SACDD	Secrétaire d'administration et du contrôle du développement durable de classe exceptionnelle	10%
SACDD	Secrétaire d'administration et du contrôle du développement durable de classe supérieure	10%
TSDD	Technicien supérieur en chef du développement durable	11%
TSDD	Technicien supérieur principal du développement durable	8%
TE	Chef Technicien de l'environnement	9%
TE	Technicien supérieur de l'environnement	9%

*(Arrêté du 30 septembre 2013 - CIGEM)*

<b>Corps</b>	<b>Grade de promotion</b>	<b>Taux 2021</b>
AAE	Attaché principal d'administration de l'Etat	7%